



CAMPING LA GRANDE SOLOGNE
Rue des Peupliers
41600 NOUAN LE FUZELIER
Tél : 02.54.88.70.22
Courriel : info@campinggrandesologne.com



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'ANNULATION SAISON 2022

Toute réservation est strictement personnelle et ne peut en aucun cas être cédée à une autre personne.
Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur du camping et des conditions énoncées ci-dessous.
Les prix sont indiqués en Euros, et incluent la TVA. La taxe de séjour n'est pas comprise dans les prix indiqués.

LOCATION D'EMPLACEMENT

Les réservations d'emplacements nus sont gratuites et valables jusqu'à 19h le jour de l'arrivée.

Les emplacements loués sont disponibles à partir de 13h le jour d'arrivée et doivent être libérés avant 13h le jour du départ.

Tout dépassement entraînera le paiement d'une nuit supplémentaire.

Les mineurs non accompagnés d'une personne majeure ne seront pas acceptés.

En cas d'arrivée tardive prévue, une demande exceptionnelle peut être faite auprès du camping pour demander à ce que l'emplacement soit conservé au plus tard jusqu'à 21h. Le camping se réserve le droit d'accepter ou non cette requête.

L'emplacement réservé par le gérant tient compte autant que possible des préférences notées par le client. Ces préférences doivent être précisées dès la réservation et ne peuvent en aucun cas être garanties, ni exigées par le client.

Trois chiens par emplacement sont acceptés et doivent être déclarés au moment de la réservation. Ils doivent être tatoués, vaccinés et être tenus en laisse à l'intérieur du camping y compris sur l'emplacement. Le client doit être en possession du carnet de vaccinations de chacun de ses chiens pour le présenter à son arrivée au camping. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories ne sont pas acceptés.

LOCATION DE MOBIL HOME / WOODY TENTE / FLOTENTE / BIVOUAC / STOP AU VERT

Pour être prise en compte, toute demande de location d'hébergement doit obligatoirement être retournée avec le paiement d'un acompte égal à 30% du montant du séjour (hors taxe de séjour et suppléments éventuels).

Si le client souhaite régler son acompte par chèque, il suffit de nous contacter pour en faire la demande.

Le solde et les taxes de séjour sont acquittés à l'arrivée.

En cas d'arrivée retardée ou de départ prématuré, la totalité du montant initial reste due.

Les hébergements sont disponibles à partir de 15h30 le jour d'arrivée et doivent être libérés avant 11h le jour du départ.

L'installation de tentes est interdite à côté des hébergements locatifs sauf les hébergements proposant le « supplément tribu », à savoir les Woody tentes et la tente Bivouac. Ce supplément doit avoir été réservé et réglé à l'arrivée pour que cette installation soit acceptée par les gérants.

Un seul chien par mobil home/ tente équipée est accepté et doit être déclaré au moment de la réservation.

Il doit être tatoué, vacciné et être tenu en laisse à l'intérieur du camping, y compris sur l'emplacement.

Le client doit être en possession du carnet de vaccinations de son chien pour le présenter à son arrivée au camping. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories ne sont pas acceptés.

Le client est responsable de tous les dégâts qui peuvent être occasionnés par son chien dans l'hébergement loué. Il est interdit de laisser l'animal seul dans l'hébergement.

Pour des raisons évidentes de sécurité, les enfants de moins de 2 ans, ainsi que les animaux sont interdits sur la Flotente et dans la tente Bivouac.

A l'arrivée du client, un état des lieux est réalisé avec un membre de l'équipe du camping ainsi qu'au moment du départ. Le locataire est tenu de les contrôler à son arrivée et de signaler au bureau d'accueil toute anomalie. Pour les mobil homes et les tentes louées, une caution doit être versée à l'arrivée. Le montant est fixé à 50 euros par mobil home et 25 euros par tente, ce qui correspond au prix du forfait ménage proposé au locataire s'il ne souhaite pas faire le ménage lui-même en fin de séjour. Cette caution sera rendue au moment du départ, après un état des lieux de sortie. L'hébergement doit être rendu dans un parfait état de propreté à la fin du séjour. Si l'état général du locatif n'est pas satisfaisant, la caution sera conservée pour couvrir les frais de nettoyage. Toute dégradation, perte de clé, sera facturée.

Il est formellement interdit de fumer dans les hébergements.

Le locataire doit obligatoirement être assuré en Responsabilité Civile.

RETRACTATION

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

ANNULATION

Toute annulation d'une réservation ferme ne donnera lieu à aucun remboursement par le camping et l'acompte sera conservé comme indemnité.

ASSURANCE ANNULATION : Lors de votre réservation, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de MIMAT ASSURANCES, 15 rue des Halles, 75001 PARIS.

Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé en raison d'un cas de force majeure.

Force majeure : « Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du client qui a effectué sa réservation, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la réservation du séjour et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche le client d'honorer son contrat et l'oblige à annuler sa réservation au camping

Attention : le changement d'avis n'est pas considéré comme un cas de force majeure.
en cas de non présentation le jour prévu, l'acompte reste dû
en cas d'arrivée retardée/départ prématuré, la totalité du montant de la location reste due.

DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de BLOIS.

MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Ce camping est adhérent du Centre de médiation et de règlement amiable des huissiers de justice **CM2C**. En cas de litige, le client peut y recourir gratuitement.

Coordonnées du médiateur : CM2C : 14 rue Saint Jean, 75017 Paris

Société exploitant le camping : SARL BUCOLICAMP/ SIRET: 53072189300010/ RCS.BLOIS/ APE 5530Z/
Capital: 18.750€/ TVA intracommunautaire: FR28530721893

Adresse du siège : Rue des Peupliers /41600 Nouan Le Fuzelier